



## **Situation à la prison de Marche-en-Famenne durant la grève de mai 2016**

### **Rapport du 3 juin 2016**

Les dernières visites de familles ont eu lieu le dimanche 29 mai; d'autres étaient programmées samedi et dimanche derniers.

Des activités et des promenades en préau seraient organisées régulièrement.

La cantine fonctionnerait régulièrement, avec toutefois la consigne de ne pas commander des vivres vite périssables.

Le téléphone fonctionne normalement.

Les draps de lits ont été changés et leur lavage effectué par la firme Sodexo, comme d'habitude.

Les détenus travailleurs privés de leur ressource complémentaire à cause de la grève reçoivent une indemnité compensatoire.

Quelques agents ont repris le travail.

La police a accordé son appui pour les dernières visites. Plus aucun service bénévole n'est nécessaire.

Les trois repas d'une journée sont distribués à partir de 11 heures 30.

Aucun détenu n'est au cachot.

### **Rapport du 27 mai 2016 :**

Des agents grévistes ont installé un bivouac devant l'entrée du personnel. Ils tuent le temps en bavardant, barbecue et... désherbage des parterres...

L'intérieur de la prison était très calme, mais quand même vivant. Il fait propre. Le nettoyage était assuré par les servants. Dans la rotonde, se trouvaient deux ou trois personnes, dont le chef surveillant, et un membre de la direction, qui assurait une fonction d'agent (contrôle, ouverture des portes...) en plus de sa fonction de direction. Une distribution de cantines était en cours, via les agents présents et du personnel administratif. Le seul bruit émanant de quelques cellules était celui de jeux vidéos. Les repas (3 ensemble) ont été distribués à partir de 11 h 30.

Le quartier des femmes était également tranquille. A noter que les détenues étaient en cellules et qu'il n'y avait aucun agent dans le quartier. Elles bénéficient des mêmes activités que les détenus masculins.

Il n'y avait aucune demande adressée à la commission dans les 5 boîtes aux lettres. Les agents ont confirmé que le courrier était bien acheminé de tous les niveaux.

Des activités sont organisées tous les jours, sauf hier par manque d'agent. Il s'agit soit de sorties préau soit d'activités portes ouvertes. Dans ce dernier cas, les portes coulissantes ferment les ailes et les détenus sont libres d'aller et venir dans leur aile. C'est pour eux une occasion d'échanges et aussi d'accès à la cuisine avec ce qu'ils ont cantiné. Aucun agent n'est en principe présent dans l'aile lors de ces portes ouvertes, mais une surveillance est bien entendu organisée par caméras et il est répondu aux demandes d'intervention.

La police est présente l'après-midi et la Croix-Rouge ponctuellement. Le rôle donné aux bénévoles est celui de « petites mains » (courrier, cantine, repas...)

Selon un directeur, le climat de confiance demeure et aucun incident n'est à déplorer depuis le début de la grève.

Des avocats étaient attendus pour visiter un détenu.

Comme dit ci-avant, les servants (nettoyage et cuisines) continuent leur travail.

La situation n'est pas comparable à ce qu'elle est dans d'autres prisons comme Lantin. L'entretien du linge est assuré, d'autant plus que les détenus ont accès à des lessiveuses dans chaque aile. Un détenu se plaignait cependant du délai de réponse pour les demandes de visites. La douche et le téléphone ne posent aucun problème

Trois ou quatre visites ont eu lieu depuis le début de la grève. La prochaine aura lieu demain samedi.

Les membres de la direction se relayent, travaillent 5 jours d'affilée puis s'octroient un jour de congé.

### **Rapport du 23 mai 2016**

Informations recueillies vendredi 20 mai par un membre de la Commission :

- des visites des familles et des préaux étaient projetés pour le week-end dernier;
- le personnel reste très réduit, même en comptant les policiers;
- deux policiers remplaçaient les grévistes, vendredi matin, et assistaient trois agents au travail ;
- au même moment, le piquet de grève était présent, mais l'accès à la prison était libre;
- le commissaire de la Commission n'a pas perçu de tension au sein de l'établissement.

### **Rapport du 17 mai 2016**

Informations recueillies lors de la visite du 16 mai à la prison de Marche-en-Famenne :

- le piquet de grève est levé ; les agents non-grévistes ont repris le service; la police locale n'apporte plus d'aide que la nuit;
- la Croix rouge participe à la distribution du courrier, de documents en tout genre et des repas;
- le service médical fonctionne normalement, sauf que les consultations ont lieu en cellules;

- trois repas sont distribués une fois par jour, soit à midi;
- des visites de familles ont été organisées, le mercredi 11 mai (4 moments au choix le matin ou l'après-midi) et le dimanche 15 mai (2 moments au choix l'après-midi);
- lors de ces visites, des boissons, du tabac et des friandises scellées ont pu être remises aux détenus;
- avant-hier, des détenus ont pu passer commande de produits Delhaize non périssables;
- des promenades au préau ont désormais lieu un jour sur deux;
- avant-hier, des activités "portes ouvertes" ont été organisées étage par étage, durant une heure pour chacun;
- la chambre du conseil de Marche-en-Famenne a siégé à plusieurs reprises en prison, ce qui n'était pas le cas au début de la grève;
- les extractions vers les cours et tribunaux ont repris, mais elles restent limitées, une partie du corps de sécurité étant en grève;
- la consultation des avocats en prison a repris, sans aucune limitation actuellement ; il y a toutefois peu de demandes ;
- le retour de comptables au travail a permis d'alimenter certains téléphones avec les comptes personnels de détenus;
- le travail en atelier reste impossible; en revanche, le travail en cuisine et dans la distribution des repas par les détenus continue;
- aucun travail extérieur n'a plus lieu.

Le président de la Commission a pu entrer dans la prison accompagné par un agent et en sortir sans plus d'escorte.

### **Rapport du 11 mai 2016**

La Commission de surveillance a interrogé la direction et la police concernant la situation actuelle à la prison de Marche, au cours d'une réunion entre ces deux services et à laquelle le président de la Commission a pu prendre part.

La Commission a rassemblé les informations suivantes :

- les repas sont servis par la direction avec l'aide de quelques policiers (les trois repas en une fois à midi) ;
- le service médical est assuré;
- 5 promenades en préau ont déjà été organisées; une sortie "portes ouvertes" limitée au couloir de section a permis certaines activités, entre autres la cuisine et le nettoyage des cellules;
- le nettoyage des cellules reste assuré par les détenus, le matériel nécessaire leur étant fourni, comme d'habitude ;
- les postes téléphoniques sont rechargés tous les deux jours à raison de 10 euros par détenu, 5 euros hier; ces fonds sont puisés dans la caisse d'entraide sociale, qui est en train de fondre;

- le piquet de grève est bloquant, empêchant l'accès à la prison des gardiens non-grévistes, la direction ayant libre accès;
- pour rappel, chaque cellule est équipée d'une douche, qui est accessible comme d'habitude;
- une visite des familles est organisée aujourd'hui, avec l'aide de la police, à quatre moments différents de la journée, au gré des visiteurs (l'apport de tabac et de friandises est alors permis) ;
- les permissions de sortie restent assurées;
- la grève n'a engendré aucune tentative de suicide, ni d'évasion, aucune vérification de la population carcérale n'étant toutefois plus effectuée;
- à l'exception de la destruction d'au moins une TV, un téléphone et un frigo par un seul détenu, aucune destruction de matériel n'est à déplorer;
- à l'exception du transfert d'un accusé comparaisant actuellement devant les assises, aucune extraction de détenu n'est effectuée, notamment vers les cours et tribunaux;
- aucun avocat ne peut rencontrer son client à la prison;
- les fournitures de cantine ne sont plus disponibles;

Dans l'ordre d'importance, les revendications des détenus sont les suivantes :

1) visites

2) cantine tabac;

3) cantine ordinaire.

**La Commission propose que le service de sécurité se trouve affecté au fonctionnement de la prison de Marche, vu que son travail se trouve actuellement allégé.** Le Conseil central pourrait demander à Monsieur le Ministre de la Justice d'affecter le corps de sécurité au fonctionnement des prisons, lorsque, comme en l'occurrence, son travail habituel est allégé.

.....